

## CR du CA du 23 janvier 2009

### Ordre du jour:

- Informations du Président,
- Approbation PV de CA du 7 novembre 2008,
- Approbation PV de CA du 28 novembre 2008,
- Information sur le nouveau modèle ministériel d'attribution des moyens,
- Campagne des emplois 2009,
- Nomination par le CA de leurs représentants de Lille I au sein du CA du PRES "Université Lille Nord de France",
- Discussions sur les chaires universités-organismes,
- Délibérations sur les documents validés:
  - modifications du règlement du FSDIE,
  - information sur la mise en oeuvre de la charte handicap,
  - présentation de l'édition 2009 du Festival Mix'Cité,
- Questions diverses

#### 1.1 Informations du Président,

discussions sur le cas d'un étudiant étranger de Lille I qui est en centre de rétention et sous la menace d'expulsion. Après une longue discussion, une lettre sera écrite par le Président faisant apparaître le soutien du CA, mais insistant plus sur la situation sanitaire que pédagogique. Choix semblant plus pertinent qu'une motion sachant que nous sommes en négociation régulièrement avec la Préfecture.

#### 1.1 Approbation PV de CA du 7 novembre 2008,

A.Cappy: demande de précision sur "organiser une concertation du vivier", il faudrait préciser les choses.

JP.Cassar: réunion le 27 avec les animateurs de viviers, une note sera rédigée pour préciser l'organisation concrète.

Grosses discussions sur ce qu'est la concertation du vivier pour la composition des comités.

Y.Secq: demande à ce que la commission ad'hoc rédige un texte complet décrivant le fonctionnement des comités de sélection et que ce texte soit adjoint au règlement intérieur de l'université.

Approbation: Pour: 25,contre: 0, abstention: 2

P.Louart: question des sections où les viviers PR sont beaucoup moins volumineux que les viviers MCF ?

#### 1.1 Approbation PV de CA du 28 novembre 2008,

Deux propositions de modification.

Approbation: Pour: 25,contre: 0, abstention: 2.

#### 1.1 Information sur le nouveau modèle ministériel d'attribution des moyens,

On évalue jamais les besoins des universités au regard de normes ou de standards internationaux. C'est un modèle de répartition d'une gestion de pénurie.

Ce modèle nous donne une dotation financière de 35 millions d'euros (en fait de 32 millions, mais l'état s'étant engagé la dotation 2008, on a un complément de 3 millions) et une dotation humaine de 2080 emplois alors que nous avons actuellement à 2141 emplois.

Il suffirait que l'enveloppe au niveau national augmente pour que l'on passe en sous-dotation.

Les deux principaux critères sont : le nombre d'étudiants et le nombre de publiants. On calcul le poids de Lille I par rapport à l'ensemble des universités françaises. A ces deux critères, des pondérations sont associées, comme les filières pour les étudiants ST/SHS, L, M, IUT, école ou l'évaluation des laboratoires pour les publiants (A+, A, B, C).

Actuellement, il reste des imprécisions dans le modèle: le DAEU n'est pas pris en compte, ni les DEUST, ni les étudiants préparant l'agrégation et on ne sait pas comment sont traités les étudiants en FC. Si il a des oublis, on ne peut recalculer que Lille I, on devrait théoriquement tout recalculer.

Demande au service pilotage de faire différentes simulations. Que rapporte 100 étudiants de Licence en terme d'emploi, de financements, en terme de taux d'encadrement ?

Un modèle devrait raisonner en terme de moyens pour des besoins identifiés. Exemple: on a 300 000m<sup>2</sup>, il faut bien les entretenir et dans le modèle il n'y a aucune référence à cela. Lille I est passé de 6000 étudiants en 1970, à 20 000 en 1990 et maintenant à 18 000.

P.Louart: insister sur la différenciation entre les étudiants selon les filières. Exemple du tertiaire professionnalisant IUT à 1.5 alors qu'à 1 pour les Licences.

MJ.Aymé: ce n'est pas si drôle car les autres universités pourraient faire ce genre de choses.

B.Deprez: Il faudrait des critères motivants, pas juste le nombre d'étudiants. La question de la FC est très important, devrait entrer dans les critères.

R.Litwak: actuellement le volume pour les PEDR était géré au niveau national, maintenant c'est local, si la somme ne correspond pas, que va-t-on dire au collègues.

P.Rollet: terme de croisière, selon des critères que l'on définit. en attendant, on va décider de PEDR en tenant compte de celles données dans l'ancien système.

A.Cappy: Pour la PEDR, cela se faisait section par section et maintenant on va se retrouver à un budget mélangeant toutes les sections et au niveau de l'université.

Y.Secq: Face à un modèle si absurde, ne peut-on avoir une réaction de type "guérilla" ? Par exemple, en effectuant les inscriptions à l'IUT et la formation à l'IAE (avec rétribution ;) ? de même pour publiants: avoir des articles co-signés par 4/5 auteurs au lieu de 1/2 ?

J.Dalmeida: le fond du problème est que la somme globalement est insuffisante. Sarkozy a reconnu hier que l'on est en dessous du niveau de l'OCDE. Quel financement l'état est prêt à mettre sur l'enseignement-supérieur ?

P.Rollet: le fond ce sont effectivement les moyens que veut ou peut mettre l'Etat. Mais si on ne dit pas l'Assemblée quels sont les besoins réel, comment les choix peuvent être opérés de manière rationnelle ? Nous sommes sous-dotés par rapport à l'OCDE ou les pays comparables (Allemagne, Suède, Angleterre ...).

Y.Secq: demande à ce que la CPU se saisisse du problème de faire remonter un travail collectif montrant les besoins réels de fonctionnement des universités. (soutien de M.Naït sur ce point)

C.Vuylsteker: on souhaiterait que le Président ait un réel mandat lors des réunions de la CPU et que l'on ait les éléments qui ont été discuté.

P.Rollet: ne me dérange pas de communiquer l'ordre du jour.

## 1.1 Campagne d'emplois 2009

JP.Cassar: la campagne a commencé en avril, mais entre temps le ministère a annoncé la suppression de 200 emplois et on s'attendait à avoir des éléments de cadrage qui ne sont arrivés que le 11 et le 15 décembre avec une date de retour au 5 janvier ! finalement reporté au 26 janvier. L'annonce de 8 suppressions de postes sur Lille I, 3 en suppression et 5 en solidarité avec les autres université. Opération difficile car les marges de manoeuvres sont étroites d'autant plus en cas de suppression. Soit on ne propose rien et le Ministère décide des postes à supprimer. Pour rester "maitre de nos emplois", nous souhaitons faire une proposition et exploiter les possibilités de repyramidage des emplois. Essayer de répartir l'effort entre les structures et catégories d'emplois. Etre cohérent avec les axes mis dans le projet d'établissement. Sur ces bases, on vous fait plusieurs propositions.

Pour les ens-ch, au titre de la répartition des efforts on propose de rendre 3 postes. On aurait pu aller les chercher dans la liste établie en octobre, mais cela aurait diminué le potentiel de certains laboratoires. on préfère choisir les postes banalisés, ceux utilisés pour les invités étrangers. Ce sont des PR que l'on transforme en MCF. Ces postes vont être utilisés pour des soutiens à la recherche. Reconduire l'ensemble des emplois vacants au CA d'octobre.

Pour les postes BIATOS, trois grands axes: 8 suppressions d'emploi de catégorie C. D'abord parce que la C est la plus nombreuses (53%) c'est là qu'il y a le plus de marges de manoeuvre. Le Ministère ne mettant pas de contrainte sur les masses salariales des postes, si on fait baisser notre masse salariale, ce sont des moyens que l'on aura pas dans deux ans (ie. transfert du budget des salaires du Ministère à l'université).

Sur les réhausssements et échanges d'emploi, si on demande à réhausser, il faut d'abord rendre un emploi de catégorie inférieure pour pouvoir créer l'emploi de catégorie supérieure. Il n'y a pas de correspondance au sein d'une composante, mais au niveau global de l'université. Finalement, le différentiel est une demande de financement complémentaire au Ministère.

Opération de soutien à la recherche ou de restructuration des services de l'université ou des réhausssements demandés par les composantes.

I.Sahrou: besoin au niveau des plateformes (biologie, chimie, mécanique, IEMN) on fait le point là dessus. besoins aussi en terme de gestionnaire pour assister les directeurs de laboratoires, sachant que le CNRS apporte un certain nombre de soutien qui peut-être remis en cause.

JPCassar: présentation faite au CTP et au CS ce matin. CTP à 5 pour, 5 contre et 3 abstentions (au lieu de 20 car il y a eu des départs) et pour le CS, 17 pour, 4 contre et 2 abstentions.

C.Vuylsteker: sur le CTP c'est une structure paritaire. J'aimerais que l'on dise dans ces votes que l'on dise qui a voté quoi. Et quid d'un compte-rendu ?

P.Rollet: sur le premier point, 5 contre (3 FSU+2 UNSA) 2 abstentions SGEN, 5 pour et 1 abstention des membres de l'administration pour respect de la parité.

Y.Secq: sur le CTP, déçu par les désignés: 3 représentants de la direction sur 10, c'est un étrange mélange des genres l'aspect politique et administratif qui diminue la représentativité de cette instance. Demande à ce que les documents préparatoires et ordre du jour soit accessibles aux élus des trois conseils.

JPCassar: critères sur lesquels répartition entre homme/femme, centrale/composante, ens-ch/BIATOS. Les suppléants siègent en séance, soit 40 personnes, ce qui élargit la représentativité.

Y.Secq: Impossible d'avoir une vision globale: demande à avoir un récapitulatif des suppressions, échanges réhausssement sur les années précédentes pour identifier clairement les flux.

M.Naït: intervenir sur des questions de principe. Prévision d'importantes suppressions de poste dans les années à venir. Hors nous avons souligné que nous avons des besoins forts. On nous impose une décision en nous donnant l'illusion de choisir. L'autonomie prétendue est une autonomie dans un cadre imposé: choisir qui on supprime. Ex du film de M.Moore: quel doigt recoudre lorsque l'assurance ne couvre pas la totalité de l'opération. Je me refuse à voter pour quelque chose qui consiste à dire on va choisir les postes.

C.Sion: sur le principe de la suppression on est tous contre. Il faudrait que cela soit relevé que l'on soit contre la suppression.

P.Rollet: distinguer une réaction forte et vive sur la suppression et la réaction dans le cadre contraint où nous faisons en sorte d'avoir la "moins pire" politique.

Y.Noel: pas entendu ce discours lors du CTP. Chaque fois que l'on doit se prononcer sur des sujets sensibles, on entend le même discours du Président. J'entends ce que tu dis, mais je n'ai pas à voter d'une certaine façon au sein du CTP et d'une autre en CA.

P.Rollet: j'ai le souci d'une grande cohérence dans ma démarche. Soucis que toute l'université s'approprie les sujets traités en conseil. Je défend le travail collectif produit pour la campagne des emplois (comme pour le budget).

MJ.Aymé: surprise de cette attaque envers le Président. Chacun a ses idées bien définie. Et je suis un peu choqué par cette attaque personnelle.

C.Vuylsteker: on est ici élu, notre mandat on le tient de nos électeurs et une liste syndicale. En résumé pourquoi gérer la pénurie ? avons-nous besoin de postes ou non ?

B.Deprez: il faut distinguer les deux questions. On est tous d'accord sur le fond, cela doit être dit et redit. Mais une fois la loi votée, il faut suivre ce que l'on nous impose. Dommage qu'il n'y ait pas le représentant de l'état et du ministère. Dommage lorsque l'université fait un effort de proposition, il reste entre nous. Il faut faire confiance aux équipes élues.

Y.Secq: explication de vote. Je vais m'abstenir car je ne souhaite pas participer à la suppression de ces postes. Ce n'est pas une remise en cause du travail réalisé, mais je refuse de légitimer cette situation par un vote positif.

F.Guilbert: Je préfère choisir le doigt que l'on me supprimerait (référence exemple de Moussa).

P.Louart: comprends qu'il y ait des votes bariolés et c'est normal que ces réactions s'expriment mais si on bloque le fonctionnement, on bloque les possibilités qui sont offertes par la proposition de la

M.Naït: ne remet pas en cause ce travail collectif, mais il y a une position éminemment politique à tenir dans ce genre de situation.

B.Desprez: je connais des CA où il y avait des représentants de l'état, à force d'être arrangée, elle a augmentée. On peut avoir une politique constructive que de réagir en bloc.

Vote: Pour: 13, Contre: 10, Abstention: 1.

1.1 Discussions sur les chaires universités-organismes,

I.Sharour: présentation du fonctionnement de ces chaires. Organisme paye 2/3 du salaire. Deux

types de démarches: CNRS/INRIA ont pris très tôt des contacts avec les laboratoires (Chimie, IEMN, Biologie et INRIA). Les postes de chaires se traduisent par des suppressions de postes dans les organismes, si on ne réagit pas, on les perdra et notre situation va encore se dégrader. La chaire serait associée à une PEDR de taux normal. Le fait que l'organisme participe permet de financer la PEDR. Au CS: 18 Pour, 5 contre et 0 abstentions.

C.Vuylsteker: Que voudra dire une PEDR normale maintenant. Remarque sur les nouvelles mathématiques  $1+1=1$ . Qu'est-ce que l'on est en train de créer avec ces chaires d'excellence ?

P.Rollet: clair que ce système contribue à la suppression de postes au CNRS.

M.Naït: distinguer le choix fait par la structure et les positions d'ordre politique. On ne peut pas se battre contre un projet de décret de modulation de service et accepter des chaires qui de fait font a modulation. On comprends bien qu'il s'agit de faire rentrer le loup dans la bergerie, de faire de la distinction entre les enseignants-chercheurs. Le gain pour l'université est très négligeable comparé aux effets préjudiciables qu'il peut faire apparaître ensuite.

C.Sion: position du SGEN-CFDT opposition à la création de ces chaires. Je m'abstiendrai donc.

A.Cappy: je serai pragmatique. J'ai signé contre, mais je voterai pour. C'est un mauvais coup porté aux organismes, mais ne pas répondre positivement aux organismes cela serait dramatique. Si on vote contre, cela ne posera pas de problème aux autres universités de récupérer les postes.

J.Dalmeida: fond du problème, V. Péresse pense qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des chercheurs. Il y a derrière cela la suppression du statut de chercheurs.

Vote: Pour: 14, Contre: 8, Abstention: 2.

1.1 Nomination par le CA de leurs représentants de Lille I au sein du CA du PRES "Université Lille Nord de France",

P.Rollet: Je propose que des candidats du CA se présentent de manière à ce que le CA les désignent. On a pas attendu que tout le monde ait validé le retour du Ministère car les délais de réunions des différents organismes ne sont pas les mêmes. Nous avons une réunion lundi pour décider de la liste définitive des institutions associées au PRES.

C.Vuylsteker: je ne serai pas candidat, suffisamment décrié ce PRES. Tant que cela soit créé car cela fait un an que cela tourne. L'essentiel c'est que l'on ait connaissance de l'ordre du jour et que les personnes prennent mandat du CA ou au moins discutent fortement.

P.Rollet: préciser dans notre règlement intérieur le pilotage d'un certain nombre de choix au niveau du PRES.

Y.Noel: les personnels BIATOS peuvent être candidats ? Je pose ma candidature.

S.Ente: je ne serai pas candidat. PRES ne sert à rien. Mais vous n'avez pas vraiment le choix. Et le pôle européen va survivre ?

P.Rollet: non, il va être dissolu, ce qui a été décidé et il y a transfert d'un certains nombres d'activités au sein du PRES.

P.Louart: je suis candidat au poste pour 3 raisons: une représentation de ce qui est l'analyse globale de notre CA, je crois que les PRES peuvent avoir un intérêt et une influence réelle, on aurait tort de ne pas y porter une voix forte, finalement par d'autres fonctions j'ai une certaine expérience que je

peux apporter dans le cadre du PRES.

C.Vuylstekker: êtes-vous prêt à respecter les ordres du jour et respecter les mandats.

Vote: Pour: 21, Contre: 0, Abstention: 3.

JPCassar: lors du CAR du 9 janvier, demande de 2 représentants pour participer à la commission ad'hoc qui traite des questions du second degré pour préparer les travaux du CAR/CEVUR (notation des personnels du second degré). Il y avait R. Litwak.

Y.Secq: demande à ce que les représetants au CA du PRES porte l'idée d'un travail au niveau du PRES pour cette évaluation en impliquant le rectorat. Permettrait sûrement de sensibiliser concrètement le rectorat et de rendre visible l'important travail fait en local.

Y. Secq: Je souhaite que le CA de Lille I invite les membres des CA de Lille II et III pour discuter du Plan Campus et de notre positionnement au sein du PRES.

### 1.1 Délibérations sur les documents validés:

Point d'avancement sur le dossier crèche: négociation avec la ville de Villeneuve d'Ascq qui dispose déjà de ces compétences. Accord conclut avec la mairie: ouverture d'une crèche de 40 places, 20 pour la mairie, 20 pour nous, soit environ 50 familles, or besoin estimé à 30 sur l'université. Investissement pris en charge par l'université au rez-de-chaussée d'une cité u construite dans le cadre du plan campus. Il prenne en charge le fonctionnement complet moyennant une contribution. Permet de limiter les risques financiers, subvention annuelle.

R.Litwak: une subvention: combien ?

Y.Secq: Il y a ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas :) Il y a la subvention financière et il y a le bénéfice d'usage des 30 parents qui n'auront pas à courir à Lille ou ailleurs pour aller chercher leurs enfants ;)

modifications du règlement du FSDIE,

Rabi: il n'y a pas encore de charte.

information sur la mise en oeuvre de la charte handicap,  
présentation de l'édition 2009 du Festival Mix'Cité, plutôt la semaine que le week-end. opérations plutôt le soir que dans la nuit.

S.Ente: excès l'année passée, mais n'est-ce pas une dérive dans l'autre direction, trop administratif. Toujours pas d'objectif, ni de thèmes. Evénement festif dont on n'attend pas grand chose.

Vote: large unanimité.

Y.Secq: Et le Comité d'Orientation Culturel ? Il faudrait re

Y.Secq: On parle de rapprochement, partisan de propositions concrètes entre les universités. Proposition d'une action concertée autour du Kino (cinéma Lille III). Action en direction des étudiants, de la pédagogie et de l'action sociale. En direction des étudiants support à la communication du Kino sur Lille I. Pour la pédagogie, séance de projection de documentaires/films sur des thématiques liés aux formations (existe déjà à Lille III). Pour les personnels, séance

“famille” avec petit goûter et film pour enfants. Cela serait une première action concrète de rapprochement des étudiants et personnels des trois universités.

### 1.1 Questions diverses

Pas de questions diverses, il est 19h10, fin de la séance.

(Pas pu poser: demande à ce que les supports (logos, police, documents types) de communication de la nouvelle charte graphique soit accessible sur le site de l'université et diffusé aux directeurs de composantes)